

Contact ⇒ Patrick HELL
Tél. 03 89 66 71 56

Nos Réf. ⇒ PH/AW

Objet ⇒ **Restitution des études**
« Saône-Moselle.Saône-Rhin »

Site internet :

<http://www.voies-navigables.org>

Monsieur Stéphane FRATTACCI
Préfet de Région Grand EST
5 place de la République
BP 1047
67073 STRASBOURG CEDEX

Mulhouse, le 14 septembre 2016

Monsieur le Préfet,

Notre Association fédère des collectivités territoriales, CCI, ports, entreprises, associations et personnes qualifiées mobilisées en faveur d'une meilleure valorisation des atouts du transport fluvial. Elle promeut par ailleurs tout particulièrement la réalisation d'une liaison navigable performante entre bassins du Rhin et du Rhône et c'est à ce titre que nous figurions en qualité de partenaire officiel de l'Etat et de VNF dans le cadre de la préparation du Débat Public « Saône-Moselle.Saône-Rhin », début des années 2010.

Plusieurs études avaient été lancées, à la préparation desquelles nous avons contribué, afin de permettre aux acteurs de ce débat de disposer d'éléments objectifs de comparaison entre les différentes options de tracé. En effet, l'enjeu est de déterminer le tracé optimal permettant, à terme, une interconnexion fluviale performante des bassins du Rhône et du Rhin.

Le débat public a été ajournée en 2013, mais toute une série d'études (notamment de trafic) avaient atteint un haut degré de maturité et ont été, depuis, menées à terme et versées dans les études relatives à l'optimisation des chaînes logistiques au sein du corridor européen Amsterdam-Marseille.

A plusieurs reprises, une restitution de ces études avaient été annoncée par différents acteurs, tels que VNF et la Préfecture coordinatrice, à l'époque celle de Région Lorraine. Outre le caractère légitime de présentation de conclusions d'études financées au final par des deniers publics, les résultats des analyses socioéconomiques, tout particulièrement sur les perspectives de développement de trafics massifiés sur les différents axes du projet « Saône-Moselle.Saône-Rhin », seraient à notre sens éminemment précieuses dans le cadre de la révision annoncée pour 2017/2018 des priorités françaises dans le domaine de la programmation des infrastructures de transport.

Nous attacherions grand prix à avoir confirmation de la date de restitution de ces études, que, dans un récent courrier à André Rossinot vous aviez laissée entrevoir pour l'automne 2016, et bien entendu à pouvoir être conviés à cette manifestation.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre requête et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en notre très haute considération.

La Présidente-Déléguée,

Bien cordialement

Françoise BRANGET